

SUIVEZ LE GUIDE !

C'est avec une facilité déconcertante que ce Jeudi 24 février 2022, un détenu s'est joué de la sécurité de notre centrale en se hissant sur les toits des bâtiments et du mur d'enceinte intérieure.

Le Plan Opérationnel Intérieur est à nouveau déclenché, après ce Noël dernier, mobilisant les E.R.I.S et les policiers. Près de quatre heures ont été nécessaires pour que la personne détenue soit neutralisée par les autorités compétentes.

L'intention du forcené tendrait à supposer qu'il ne cherchait pas l'évasion mais l'obtention de son transfert. Toutefois, en franchissant cette ligne, la C.G.T ne peut laisser la place au doute et classe cette infraction en tentative d'évasion.

La démonstration est ainsi produite que l'absence des Miradors (fermés en 2019) a permis à ce détenu une progression sans qu'aucune résistance ne lui soit opposée !

Pour la sortie, suivez le guide !!

La C.G.T réclame la réouverture des Miradors, indispensable organe de sécurité des centrales.

La C.G.T rappelle la responsabilité de FO et de l'UFAP pour avoir consigné dans un précédent procès verbal un vote favorable à la fermeture des Miradors .

La C.G.T félicite vivement tous les personnels présents ce jour pour leur réactivité et leur professionnalisme dans la gestion de cet incident . Un grand Bravo !

Le bureau local